



# Rapport d'activité 2021

Rapport du Comité directeur à l'Assemblée des délégué-e-s 2022



### **Impressum**

### Éditeur:

Syna – le syndicat Secrétariat central Römerstrasse 7 / CP 1668, 4601 Olten 044 279 71 71 info@syna.ch **syna.ch** 

### Rédaction, traduction, layout:

Communication Syna

1<sup>re</sup> édition avril 2022



# Préface Fort-e-s ensemble

#### Chères et chers membres Syna,

J'écris ces lignes début 2022, dans une période de grande incertitude pour les travailleurs et travailleuses. Il y a peu, la fin de la pandémie semblait proche, presque toutes les mesures de protection avaient été levées et tout paraissait prêt pour un printemps plein d'espoir. Or, avec la guerre en Ukraine, de nouveaux maux s'abattent sur les gens, sans leur laisser le temps de reprendre leur souffle. Cette guerre sera lourde de conséquences pour l'économie mondiale — des conséquences dont pâtiront, une fois de plus, les salarié-e-s.

Après 2020, le virus a continué de jouer un rôle majeur dans nos vies en 2021. Grâce à l'influence de Travail. Suisse et de Syna, les diverses mesures de soutien ont été prolongées, permettant de sauver d'innombrables emplois. Parallèlement, nous nous sommes engagés avec succès pour que la santé au travail soit garantie par des plans de protection (et le contrôle de leur bonne application). Nous nous sommes prononcés avec conviction en faveur de la vaccination, tout en ayant conscience que les avis divergent sur la question. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas voulu d'une obligation de certification sur le lieu de travail, qui aurait accru la division au sein de de la société.

Autant notre influence a été grande, autant les mesures anti-Covid ont eu un impact sur le fonctionnement de Syna. La situation a rendu le recrutement de nouveaux membres plus difficile et, pendant longtemps, les assemblées régionales et nationales ont dû être suspendues ou n'ont pu avoir lieu qu'en visioconférences. Il nous a même fallu – pour la première fois dans l'histoire de Syna – organiser des assemblées des délégué-e-s virtuelles.

Le présent rapport annuel montre que grâce à l'impressionnant engagement de 244 collabora-



trices et collaborateurs et d'innombrables membres, Syna est parvenu à poursuivre sa politique syndicale avec force et succès en 2021.

Au nom de la direction et du Comité central, je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont poursuivi leur formidable engagement dans des conditions difficiles.

Le Congrès Syna d'octobre 2022 élira ma successeure ou mon successeur. Je profite donc ici de remercier celles et ceux qui ont œuvré durant toutes ces années en faveur des travailleuses et travailleurs et de Syna, et qui m'ont soutenu dans mon travail. Je souhaite beaucoup de succès à Syna, en espérant que nos valeurs — dignité humaine, solidarité, aide à l'entraide, bien commun et durabilité — demeurent au cœur de nos actions et que nous restions FORT-E-S ENSEMBLE.

Arno Kerst Président de Syna



# **II Branches**

### Le Covid affecte les branches de manière inégale

En 2021, la situation économique a été plus stable qu'au début de la pandémie de Covid en 2020. Dès le milieu de l'année, une reprise se dessinait dans les différentes branches. Cela n'a toutefois guère eu de répercussions positives sur les conditions de travail: Syna a constaté une fois de plus que tous les employeurs n'ont pas encore compris à quel point les travailleuses et travailleurs sont essentiels au bon fonctionnement de l'économie suisse, ni que de bonnes conditions de travail sont par conséquent indispensables.

La victoire aux urnes de l'initiative sur les soins infirmiers montre toutefois que le grand public au moins a saisi l'importance de bonnes conditions salariales et horaires pour un bon fonctionnement durable des branches. Rappelons que la crise du Covid avait encore péjoré les conditions de travail parfois précaires dans les hôpitaux, une situation qui contrastait fortement avec l'importance systémique du secteur de la santé, ce qui la rendait d'autant plus visible. Cela a contribué à convaincre une écrasante majorité de la population à voter en faveur de l'initiative sur les soins infirmiers le 28 novembre. Il s'agit maintenant de décider de mesures contraignantes pour de meilleures conditions de travail.

L'année dernière, Syna s'est également battu en première ligne dans d'autres branches pour aider les employé-e-s à obtenir de meilleures conditions de travail pour le long terme, malheureusement avec un succès variable. Les gels des salaires dans des branches qui n'ont guère été touchées par le Covid sur le plan économique sont particulièrement incompréhensibles. Ainsi, le secteur principal de la construction refuse des augmentations salariales pour la deuxième fois consécutive, bien que les chiffres d'affaires atteignent des niveaux records. Et l'industrie se montre elle aussi avare: les commandes n'ont pas manqué l'année dernière, mais les fluctuations de personnel ont toujours été amorties par des employé-e-s temporaires et les risques éventuels ont ainsi été reportés sur ces derniers. Pourtant, cette branche pourrait justement se permettre d'employer un personnel fixe, qui bénéficierait de rapports de travail fiables et pérennes.

Découvrez dans les paragraphes suivants comment la pandémie a affecté les différents secteurs et leurs salarié-e-s et les mesures avec lesquelles les différents employeurs ont réagi.



En octobre, des milliers d'employé-e-s du secteur de la santé revendiquent haut et fort un oui à l'initiative sur les soins infirmiers.

Photo: Syna



#### Secteur de la santé: une victoire historique

En 2021, une deuxième année de pandémie Covid-19 a déferlé sur le système de santé suisse, mettant une nouvelle fois à rude épreuve le personnel des hôpitaux, des maisons de retraite et des établissements de soins, mais aussi des organisations d'aide et de soins à domicile. Ce n'est que vers la fin de l'année qu'une diminution de la charge de travail a été ressentie.

Tôt dans l'année, l'Alliance du personnel de santé a décidé d'organiser une nouvelle mobilisation nationale à Berne, en automne 2021. Celle-ci a eu lieu le 30 octobre, rassemblant plus de 5000 collaboratrices et collaborateurs du secteur de la santé. Peu après, le 28 novembre, le peuple suisse a approuvé à une large majorité l'initiative sur les soins infirmiers. Cela a permis de soutenir d'importantes revendications du personnel de la santé au niveau politique, et la Confédération doit à présent décider de mesures en collaboration avec les cantons.

Au niveau fédéral, Syna s'est engagé avec l'Alliance du personnel de santé pour la création de la «Plateforme du personnel de santé» afin d'assurer un échange régulier entre l'Alliance et les autres acteurs importants tels que l'OFSP, la CDS et les associations patronales.

Dans les régions, Syna a concentré ses efforts sur les négociations ardues pour la CCT 21 – CCT cantonale – de Neuchâtel et les négociations d'une CCT pour l'hôpital cantonal de Lucerne et la psychiatrie lucernoise, qui se sont toutes deux conclues par un accord.

# Commerce de détail: augmentation des salaires minimaux

En 2021, le commerce de détail a lui aussi été sous l'emprise de la pandémie de coronavirus. Malgré des fluctuations du chiffre d'affaires, 2021 a, dans l'ensemble, été une très bonne année pour la branche. Les augmentations de salaire auraient par conséquent pu être un peu plus généreuses. Mais il y a bien eu des augmentations, même si elles n'ont été que légèrement supérieures à la compensation du renchérissement. Et surtout, le personnel du commerce de



La prolongation de la CCT Coop a été l'une des priorités de Syna dans le commerce de détail.. Photo: Syna

détail bénéficie dès à présent de salaires minimaux plus élevés: ceux-ci sont désormais supérieurs à 4000 francs chez tous les acteurs importants de la branche en Suisse. Il s'agit là d'un succès à long terme et la tendance qui se dessine est positive.

En interne, Syna s'est surtout concentré sur la renégociation de la CCT Coop. La convention, qui restera en vigueur jusqu'à fin 2025, contient finalement peu d'améliorations, mais pas non plus de péjorations notables pour les collaborateurs et collaboratrices. En matière de communication avec les membres, nous avons poursuivi la pratique fructueuse des envois trimestriels de SMS.

# Secteur principal de la construction: pas d'augmentations salariales

Le secteur principal de la construction fait partie des branches largement épargnées par la crise du Covid: le travail s'est poursuivi sur les chantiers suisses comme si la pandémie mondiale n'existait pas. Les bénéfices des entrepreneurs ont pratiquement retrouvé leur niveau d'avant la crise et les carnets de commandes étaient mieux remplis que jamais. Le moment était donc bien choisi pour réclamer enfin les augmentations de salaire attendues depuis des années. Mais même les manifestations de protestation de grande ampleur organisées le 30 octobre à Zurich, Olten, Fribourg, Genève et Bellinzone n'ont pas impressionné les entrepreneurs. Au lieu d'augmenter les salaires, ils ont joué la provocation en annonçant pendant l'automne salarial qu'ils renonçaient «généreusement» à des baisses de salaire. Cette



déclaration montre une fois de plus le peu d'estime que les entrepreneurs ont pour leurs employé-e-s.



Qui construit, décide! Des milliers de travailleurs et travailleuses du bâtiment sont descendus dans la rue pour revendiquer de meilleures conditions de travail. Photo: Syna

Lors de la conférence de la branche de la construction en novembre, les membres présents en grand nombre ont adopté les principaux points des prochaines négociations de la Convention nationale (CN). Le catalogue très complet de revendications, basé sur une large enquête auprès des membres, offrirait de nombreuses améliorations pour les travailleurs et travailleuses du secteur principal de la construction. Mais il est douteux que Syna puisse faire passer ses revendications. qui sont en totale contradiction avec la position de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). Les membre de la SSE ont effet décidé à l'unanimité, lors de leur grande assemblée des délégués, de tout faire pour obtenir des horaires de travail plus flexibles, des charges salariales et accessoires compétitives et une CN allégée. L'année prochaine, Syna s'opposera de toutes ses forces aux détériorations de la CN – avec et pour ses membres!

#### Industrie MEM: le boom perdure

L'année 2021 a été extrêmement fructueuse pour de nombreuses entreprises industrielles suisses, en particulier dans les secteurs MEM et chimie/pharma. L'industrie s'est rapidement remise du choc du Covid et a relancé sa production. Le boom industriel n'a été légèrement freiné que par la pénurie de matières premières, aggravée par la situation pandémique. Les taux d'intérêt bas, un environnement sûr et un personnel ext-

rêmement motivé ont constitué des facteurs de réussite pendant la pandémie, contribuant à une année productive pour la branche. Cet engagement des travailleurs et travailleuses doit être pris en compte et récompensé par des augmentations de salaire appropriées. Syna poursuivra son engagement à cet effet l'année prochaine.

#### Coiffure: lutte pour un 13e salaire

Dans le secteur très féminin de la coiffure, le personnel fort peu rémunéré est de surcroît soumis à un stress élevé. Et il ne reçoit pas de 13<sup>e</sup> salaire! Les coiffeuses et coiffeurs critiquent cette situation depuis des années, et y voient un manque d'estime et de respect pour leur profession. Parallèlement aux négociations CCT que nous avions entamées en automne, nous avons donc lancé une pétition à l'intention de l'association patronale: nous voulons un 13<sup>e</sup> mois de salaire dans la CCT!



Remise de la pétition qui a récolté 8174 signatures à l'association patronale CoiffureSuisse. Photo: Syna

Après quelques jours seulement, nous avions déjà obtenu des milliers de signatures et, dans les salons où nous nous sommes rendus pour en obtenir d'autres, la plupart des coiffeuses nous ont répondu: «Je l'ai déjà signée! Merci de nous défendre avec cette pétition!». Elles étaient enthousiastes à l'idée qu'un syndicat se préoccupe enfin de leurs intérêts. Nous attendons tous avec impatience de voir ce que l'année 2022 nous réserve. Les coiffeuses et coiffeurs sont-ils prêts à se battre ? Et les employeuses et employeurs sont-ils prêts à augmenter les salaires misérables pour que leurs employé-e-s puissent enfin vivre décemment de leur travail?



# **III Faits et chiffres**

Syna, le 31 décembre 2021



Syna représente **55 916** membres

Les membres sont répartis dans **18 régions** en Suisse romande et alémanique. Dans le Valais romand et le Tessin, Syna collabore avec ses partenaires syndicaux **SCIV** et **OCST.** 



Les collaboratrices et collaborateurs de Syna œuvrent sur **31 sites** dans toute la Suisse pour les membres du syndicat, les assuré-e-s de la caisse de chômage et les retraités et retraitées FAR.

Nos membres s'engagent dans plus de **100 sections et groupes**(au niveau régional ou des branches) et **4 commissions**(groupements d'intérêt): mouvement 60+, migration, égalité et jeunesse.

Syna est actif dans **plus de 40 branches** des 3 secteurs tertiaire, artisanat et industrie.



En tant que partenaire social, le syndicat a négocié **plus de 100 CCT**pour les secteurs et entreprises.

Grâce à ces CCT, plus de **1 050 000 de travailleuses et travailleurs** bénéficient de conditions de travail et de salaires plus sûres et plus équitables.



**244 personnes** travaillent pour Syna, dont 76 à temps partiel. Parmi les employé-e-s Syna, il y a 57% de femmes.



# IV Politique syndicale

# Commerce de détail: les salaires minimaux augmentent

Les négociations salariales 2021 ont été mitigées. La plus grande progression a été enregistrée dans le commerce de détail. Migros est le dernier grand distributeur à avoir augmenté son salaire minimum (sauf au Tessin) à plus de 4000 francs brut par mois, soit 4100 francs. Aldi va même augmenter son salaire minimum à 4600 francs pour la nouvelle année. C'est une évolution importante et réjouissante. Elle exerce également une pression sur les branches annexes du commerce de détail, par exemple les shops de stations-service, où les salaires augmenteront également avec une nouvelle CCT en 2022. La pandémie de Covid a donc modifié durablement les salaires dans le commerce de détail et lancé une tendance à la hausse dont nous espérons qu'elle se poursuivra.

### Artisanat et industrie: résultats mitigés

Pour l'artisanat, l'évolution des salaires a varié selon les branches. Dans le second œuvre romand, par exemple, elle a été nulle. Les résultats sont plus positifs dans les petites branches de l'artisanat, avec, pour certaines, des augmentations des salaires minimaux et des compensations du renchérissement. En résumé, l'évolution des salaires dans l'artisanat peut être qualifiée de tout juste suffisante. Comme aucune de ces branches n'a souffert du Covid et qu'au contraire beaucoup en ont plutôt profité, l'automne salarial aurait dû être nettement meilleur. Après de brèves secousses, l'industrie suisse est sortie pratiquement indemne de la pandémie. Dans de nombreux secteurs, la marche des affaires a même été sensiblement meilleure qu'avant le Covid. Malgré tout, les quelques résultats salariaux déjà disponibles sont à la limite inférieure de l'acceptable.

#### Construction et santé: déception

Les accords conclus dans la construction et la santé ne peuvent être qualifiés que de très mau-

vais. Dans le secteur principal de la construction, c'est la deuxième fois consécutive qu'il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires, bien que le secteur soit en plein essor et souffre d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Dans le secteur de la santé, le meilleur accord salarial a été celui de la clinique privée Rehab Bâle, avec 1% d'augmentation générale. Ailleurs, ce sont les augmentations de salaire individuelles qui dominent, surtout pour les catégories professionnelles hautement qualifiées. Le peuple est heureusement intervenu avec son oui à l'initiative sur les soins. Mais on ignore encore comment la politique entend mettre en œuvre des améliorations pour le personnel de santé.

#### Bas salaires et working poor

Dans la riche Suisse, les «working poor» restent un problème largement répandu. La CCNT de l'hôtellerie-restauration n'a pas connu de véritable augmentation des salaires depuis des années et le salaire minimum le plus bas stagne à moins de 3500 francs. La nouvelle CCT du nettoyage Suisse alémanique entrera en vigueur au 1er janvier 2022 avec une hausse de 1% des salaires minimaux. mais en Suisse romande, les salaires n'augmenteront pas en 2022. C'est également en vain que les boulangers et les coiffeurs attendent depuis des années une augmentation de salaire. Dans le domaine des salaires les plus bas, le partenariat social n'a pas encore obtenu d'améliorations significatives, bien que les syndicats s'engagent depuis des années dans les négociations pour des salaires minimaux plus élevés. Cependant, en réaction à l'entêtement des employeurs, les politiques de plusieurs cantons ont pris des mesures correctives. Le fait que la majorité des votants se prononcent en faveur de salaires minimaux plus élevés est un coup de semonce pour les employeurs. En matière de salaires minimaux, les choses ne doivent pas bouger uniquement au niveau cantonal, mais aussi dans le partenariat social. Syna poursuit son engagement en ce sens.



# V Politique sociétale Jubilé de l'égalité – sans jubilation

L'année 2021 a marqué les 50 ans de l'introduction du droit de vote des femmes en Suisse, et les 30 ans de la grève des femmes. De quoi, pour Syna, placer cette année sous le signe de l'égalité. Car notre engagement en faveur d'une politique progressiste de l'égalité reste d'une actualité brûlante: les emplois à plein temps ou un salaire décent permettant de nourrir toute une famille sont encore inaccessibles pour de nombreuses femmes. Et après des décennies de travail à temps partiel dans des secteurs à bas salaires, il ne reste à beaucoup d'entre elles que la pauvreté à la retraite. Ce ne sont d'ailleurs pas seulement les femmes qui sont perdantes, mais aussi l'ensemble de la communauté fondée sur la solidarité, et l'économie suisse. Tant que le potentiel des femmes ne sera pas mis à profit et que leur travail ne sera pas rémunéré par un salaire équitable, nous serons encore loin d'une véritable égalité - au détriment de tous.

#### Campagne «Je résiste! Et toi?»

En 2021, Syna a donc mené sa première campagne nationale pour l'égalité. Avec pour slogan «Je résiste! Et toi?», nous avons parcouru toute la Suisse durant les semaines entourant la journée de grève des femmes\* (14 juin) afin de mobiliser les travailleuses et travailleurs pour la lutte contre la précarité et pour une véritable égalité. Voici nos revendications:

- valoriser les professions sociales ainsi que le travail de soins et d'éducation non rémunéré.
- faire de la sécurité financière des femmes une priorité,
- créer des structures d'accueil extra-familial abordables dans l'ensemble du pays.
- mettre en place un système d'assurances sociales qui protège de la pauvreté,
- développer les conventions collectives de travail.
- obtenir de meilleurs salaires minimaux et un salaire égal pour un travail équivalent.



Ensemble dans la rue au nom de l'égalité de traitement: les collaborateurs et collaboratrices de Syna à Fribourg.

En automne, nous avons poursuivi notre engagement au niveau politique en défendant le thème de l'égalité salariale lors de la session des femmes\*, en collaboration avec nos syndicats partenaires et notre organisation faîtière Travail. Suisse. Nous avons également développé notre plateforme respect8-3.ch, avec laquelle, nous encourageons les entreprises à procéder à des analyses de l'égalité salariale, dans l'esprit de la loi sur l'égalité.

### Les femmes refusent qu'on leur vole leurs rentes

À la fin de l'été 2021, nous avons finalement appelé, avec une large alliance de syndicats et de partis, à une grande manifestation contre le projet de réforme des rentes AVS 21. Plus de 15 000 participant-e-s, dont de nombreux membres Syna de toutes les régions de Suisse, ont manifesté le 18 septembre devant le Palais fédéral contre les rentes basses, pour un salaire égal à travail équivalent et pour des conventions collectives de travail garantissant de meilleurs salaires minimaux. Cette grande manifestation a renforcé la volonté commune de lancer, quelques mois plus tard, le référendum contre la réforme. Syna participe activement à la récolte de signatures, car une chose est sûre: l'AVS ne doit pas être assainie sur le dos des femmes!



# **Congé paternité – les employeurs abusent de la marge d'interprétation**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, tous les pères et leurs familles bénéficient du congé de paternité légal (CPL). Selon la loi, les pères bénéficient d'un congé payé de deux semaines à 80% à la naissance d'un enfant. Ce congé est financé par l'allocation pour perte de gain (APG) et doit être pris dans les six premiers mois suivant la naissance de l'enfant.

Jusque-là, tout semble clair. Mais lors de la mise en œuvre, il s'est avéré que beaucoup de choses n'étaient justement pas si claires – du moins pour les employeurs. Avant même l'introduction du CPL, la plupart des employeurs avaient déjà prévu dans les conventions collectives de travail (CCT) des jours de congé pour les nouveaux pères. Le nombre de jours de congé variait fortement, entre un seul jour et trois semaines avec une compensation salariale de 100% dans les entreprises les plus progressistes.

Pour Syna, il était clair dès le début que ces deux droits (l'un issu de la CCT, l'autre de la loi) devaient être cumulés. Mais bien sûr, certains employeurs ont profité de la situation pour essayer de tricher sur le dos des pères qu'ils emploient. Les entrepreneurs ont poussé le bouchon jusqu'à

annoncer qu'ils supprimaient le congé d'un jour prévu par la convention collective et qu'ils n'accordaient plus que le congé de deux semaines, gratuit pour eux (puisque financé par les APG). Même l'avis de droit du professeur Thomas Geiser – qui confirme que les solutions CCT existantes doivent être cumulées avec le nouveau congé paternité légal – ne les impressionne pas.

La Schaffhauser Kantonalbank (SKB) – Banque cantonale de Schaffhouse – a elle aussi joué la ruse, en profitant de l'introduction du CPL pour réduire son congé de maternité de 16 semaines au minimum légal de 14 semaines. Avec le comité d'initiative, nous avons lancé une pétition et nous avons réussi à convaincre la SKB de revoir sa copie. La nouvelle réglementation apporte ce que Syna voulait atteindre avec le CPL: une meilleure conciliation entre travail et famille et la possibilité d'apporter davantage de soutien à la maman après la naissance de son enfant. Syna poursuivra l'année prochaine son engagement pour une application du CPL conforme au droit.





C'est injuste! Remise de la pétition de Travail.Suisse et ses associations Syna et Transfair à la Banque cantonale de Schaffhouse. Photo: Syna



# VI Résumé du rapport financier

(Tous les montants en KCHF)

### Bilan

	2020	2021
Capital de roulement	15'885	17'636
Capital investi	60'607	60'680
Actifs	76'491	78'316
Fonds étrangers	46'430	45'781
Avoir social / Fortune du fonds	30'061	32'535
Passifs	76'491	78'316

## Compte de résultat

	2020	2021
Produit des cotisations syndicales / contributions de solidarité	18'449	17'944
Prestations aux membres (actions, encadrement)	-8'015	-7'909
Résultat	10'434	10'035
Produit des indemnités de gestion	15'157	16'238
Dépenses: Contributions aux organisations	-831	-822
Résultat	14'326	15'416
Autres produits	247	222
Coûts de gestion	-25'562	-26'438
Variations des provisions	-805	-665
Résultat	-26'120	-26'881
Résultat d'exploitation	-1'360	-1'430
Produits financiers / Résultats immeubles	1'909	2'920
Amortissements / Intérêts / Impôts	-577	-532
Résultat annuel	-28	958

# Syna – le syndicat

Secrétariat central Römerstrasse 7 4600 Olten

0848 848 868 **info@syna.ch** syna.ch

